

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 24 JUIN

9h—18h



COMPLEXE SPORTIF DE LA TURBALLE

Réservé aux particuliers

Emplacement sur réservation - 10 euros



Atlantiquebasketclubturballais



<http://basketlaturballe.clubeo.com/>

Contact : *Marlène GUNALP* - Téléphone : 06.76.58.71.57 -

Mail : *animation.abcturballais@gmail.com*

Inscription au vide-grenier du 24 Juin 2018

A retourner à : Mme GUNALP Marlène 61 rue de la frégate 44420 La Turballe

Art. 1 : le vide-grenier se tiendra autour de la salle des sports et sera ouvert au public de 9H à 18H, l'accueil des exposants aura lieu entre 8H et 9H, départ à partir de 18H.

Art. 2 : aucun véhicule ne sera autorisé à stationner ou à circuler dans le complexe sportif après l'ouverture au public (9H) et avant la fin du vide-grenier (18H)

Art. 3 : les emplacements sont numérotés et attribués par l'organisateur : en cas d'absence de l'exposant à partir de 9H, son emplacement ne lui sera plus réservé et reviendra à la disposition de l'organisateur.

Art. 4 : les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Art. 5 : les emplacements devront être laissés propres et libres de tout objet au départ de l'exposant.

Art. 6 : les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet : en cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué.

Art. 7 : l'exposant s'engage à respecter le présent règlement. L'organisateur se réserve le droit d'exclure ou d'interdire l'accès à toute personne y contrevenant ou y troublant l'ordre public.

Art. 8 : les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer (pas d'étal, pas de tables ni de chaises).

RESERVATION

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à

Adresse :

Tel :/...../...../...../..... Mail :

N° pièce d'identité : délivrée le :/...../.....

Par : (joindre la photocopie recto verso de la pièce d'identité)

N° immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés
- de non participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)

Nombres d'emplacement seul :

Nombres d'emplacement avec sandwich et boisson :

TARIFS :

Emplacement 4m X 3m : 10 euros

OU

Emplacement 4mX 3m + un sandwich + une boisson : 12 euros

Chèque à l'ordre de l'ABC Turballais

Fait à : le :

Signature :